



منظمة الأغذية
والزراعة
للأمم المتحدة

联合国
粮食及
农业组织

Food
and
Agriculture
Organization
of
the
United
Nations

Organisation
des
Nations
Unies
pour
l'alimentation
et
l'agriculture

Organización
de las
Naciones
Unidas
para la
Agricultura
y la
Alimentación

COMMISSION DES RESSOURCES GÉNÉTIQUES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

Deuxième réunion intersessions du Groupe de contact
(Rome, 3 - 7 avril 2000)

RÉVISION DE L'ENGAGEMENT INTERNATIONAL SUR LES RESSOURCES PHYTOGÉNÉTIQUES EN VUE DE SON HARMONISATION AVEC LA CONVENTION SUR LA DIVERSITÉ BIOLOGIQUE

**TEXTE DE L'ARTICLE 13, ACCÈS FACILITÉ, DE
L'ARTICLE 14.2d), PARTAGE DES AVANTAGES [MONÉTAIRES]
DÉCOULANT DE LA COMMERCIALISATION, ET DE
L'ARTICLE 16, RESSOURCES FINANCIÈRES, TEL QU'ÉTABLI
PAR LE GROUPE DE CONTACT AU COURS DE SA DEUXIÈME
RÉUNION INTERSESSIONS**

À sa deuxième réunion intersessions, le Groupe de contact du Président n'a traité qu'un seul point: la poursuite des négociations concernant la révision de l'Engagement international sur les ressources phytogénétiques en vue de son harmonisation avec la Convention sur la diversité biologique. Il a négocié le texte des Articles 13, 14.2d) et 16. Le présent document regroupe les textes négociés, pour mémoire, comme suit:

	<i>Page</i>
Texte de l'Article 13, Accès facilité	2
Texte de l'Article 14.2d), Partage des avantages [monétaires] découlant de la commercialisation	4
Texte de l'Article 16, Ressources financières	5

- Appendice A:* Déclaration de l'Iran
Appendice B: Déclaration du Brésil
Appendice C: Déclaration de l'Union européenne
Appendice D: Liste des participants
Appendice E: Membres du Groupe de contact

TEXTE DE L'ARTICLE 13, ACCÈS FACILITÉ, ÉTABLI PAR LE GROUPE DE CONTACT À SA DEUXIÈME RÉUNION INTERSESSIONS

Article 13 - Accès facilité aux ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture au sein du Système multilatéral

13.1 Les Parties conviennent que l'objectif de l'accès facilité aux ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture [, tel que défini à l'Article 12^a [.1,]] dans le cadre du Système multilatéral [, tel que défini à l'Article 11,] sera de réduire au minimum les frais d'opération, de dispenser de suivre telle ou telle entrée et d'assurer un accès rapide, conformément [à la législation nationale]/[aux régimes de propriété] applicables.

13.2 Les Parties conviennent d'assurer un accès facilité¹ [aux autres Parties] dans le cadre du Système multilatéral [, tel que défini à l'Article 11] aux ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture [défini [conformément aux critères indiqués] à l'Article 12 [.1]], lorsqu'il a pour seule fin [la conservation et] l'utilisation pour la recherche, la sélection et la formation, pour l'alimentation et l'agriculture, conformément aux conditions d'accès énoncées ci-après [et aux régimes de propriété applicables] [conformément à la législation nationale], à condition qu'il ne soit pas destiné à des utilisations chimiques, pharmaceutiques et autres emplois non alimentaires et non agricoles, [[qui s'effectuera à des conditions convenues d'un commun accord conformément à la Convention sur la diversité biologique] [qui sera [selon que de besoin,] assujéti à des arrangements de partage des avantages convenus d'un commun accord entre le fournisseur et l'utilisateur des ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture pour lesquelles l'accès est consenti.]]

[13.2bis Dans les situations d'urgence dues à des catastrophes, les Parties conviennent de fournir un accès facilité aux ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le cadre du Système multilatéral nécessaires pour remettre en état les systèmes agricoles.]

13.3 Les Parties conviennent de fournir cet accès¹ aux autres Parties, conformément aux conditions ci-après:

- a) L'accès sera accordé rapidement et gratuitement, ou, lorsqu'un paiement est demandé, il ne devra pas dépasser les coûts minimaux engagés (c'est-à-dire emballage, traitement phytosanitaire, transport);
- b) Les renseignements descriptifs non confidentiels disponibles correspondants, tels que les données d'identification, seront communiqués [, sous réserve de la loi applicable], avec le matériel fourni;
- c) [Les droits limitant l'accès facilité et/ou l'utilisation des ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture obtenues ne seront pas revendiqués]/[Aucune protection des variétés végétales ou protection octroyée par un brevet ne sera demandée par les Parties bénéficiaires pour les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture reçues dans le cadre de ce Système multilatéral];
- d) L'accès au matériel en cours d'obtention, y compris les variétés acclimatées par les agriculteurs, sera laissé à la discrétion de ses obtenteurs, pendant la période de leur mise au point;
- e) [L'accès au matériel protégé par les droits de propriété intellectuelle et autres sera conforme au droit national et au droit international applicable, de façon à ne pas limiter l'utilisation de ce matériel par des tiers]/[En outre, l'accès au matériel protégé par des

droits de propriété intellectuelle ou autres sera conforme au droit national et au droit international applicables.]

[]^b

- (f) Les bénéficiaires du matériel pour lequel l'accès est consenti dans le cadre du Système multilatéral et qui est conservé le laisseront à la disposition du Système multilatéral conformément aux dispositions du présent Engagement;

[]^c

13.4 [[Les Parties conviennent que l'accès aux ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le cadre du Système multilatéral ne sera pas octroyé à des États non Parties^d à moins qu'ils n'acceptent d'être liés par les obligations et les conditions énoncées dans le présent Engagement international. En outre, lorsque l'accès sera octroyé, les États non Parties seront assujettis, notamment, à un accord type de transfert de matériel, convenu par les Parties, contenant les éléments suivants^e et toute autre condition décidée par l'Organe directeur:]/[Le matériel reçu au titre de l'Article 13.3 peut être fourni à des États non Parties, sous réserve des dispositions de l'Article 13.3, alinéas b) à f) et des dispositions de l'Article 14, et à la condition que le matériel soit utilisé à des fins de recherche, de sélection ou de formation pour l'alimentation et l'agriculture uniquement];

- a) Les bénéficiaires ne revendiqueront aucune forme de protection par la propriété intellectuelle pour le matériel reçu dans le cadre du Système multilatéral;
- b) Le matériel reçu dans le cadre du Système multilatéral sera utilisé aux fins de la recherche, de la sélection ou de la formation, pour l'alimentation et l'agriculture seulement, conformément à l'Article 13.2 de l'Engagement international.]^f

13.5 [Les Parties conviennent que l'accès aux ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture *in situ* sera octroyé conformément à la législation nationale, ou en l'absence de celle-ci, conformément aux normes qui pourront être fixées par l'Organe directeur.]^{g h}

a. [À condition que:

- i) des arrangements appropriés de partage des avantages soient adoptés;
- ii) des arrangements financiers appropriés soient adoptés;
- iii) la révision de l'Engagement et de ses éventuelles annexes s'effectue par consensus uniquement;
- iv) l'utilisation finale du matériel fourni dans le cadre du Système multilatéral soit définie et réglementée; et
- v) l'Organe directeur soit constitué de toutes les Parties.]

b. Le texte suivant étant supprimé, la question sera traitée à l'Article 14:

"L'accès des pays en développement et des pays en transition aux ressources phylogénétiques améliorées pour l'alimentation et l'agriculture et aux technologies applicables pour les améliorer, protégé par des droits de propriété intellectuelle, sera facilité dans des conditions loyales et les plus favorables, notamment à des conditions de faveur et préférentielles".

c. Le concept ci-après sera formulé et traité dans un article pertinent:

Les Parties notifieront périodiquement au système d'information, selon des modalités qui seront déterminées par l'Organe directeur, le matériel transféré dans le cadre du Système multilatéral".

d. L'expression "État non Partie" sera définie à un endroit approprié du texte.

e. Les arrangements concernant l'accès, notamment aux collections des centres du GC, dépendront des débats ultérieurs menés sur l'Article 12 et ses annexes.

f. Cet alinéa n'a pas été examiné à fond, faute de temps.

g. L'emplacement et la teneur de cet alinéa doivent être étudiés plus avant.

h. Un alinéa devrait être ajouté, comme il était demandé dans la note b de l'Article 14.

**TEXTE DE L'ARTICLE 14.2d), PARTAGE DES AVANTAGES [MONÉTAIRES]
DÉCOULANT DE LA COMMERCIALISATION, ÉTABLI PAR LE GROUPE DE
CONTACT À SA DEUXIÈME RÉUNION INTERSESSIONS**

d) Partage des avantages [monétaires] découlant de la commercialisation

Le texte figurant dans le document CGRFA/CG-2/00/2 doit rester tel quel, y compris la note du Président.

- [iii) Les Parties conviennent, dans le cadre du Système multilatéral, de [partager]/[promouvoir] [le partage de] l'[des] avantage[s] commercial[aux] par des mesures qui associent le secteur privé à des activités identifiées au titre de l'Article 14 de l'Engagement international grâce à des partenariats en matière de recherche et de mise au point de technologies;]
- iv) [Lorsque l'utilisation des ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture dont l'accès est régi par le Système multilatéral aboutit à l'obtention d'un produit protégé par des brevets, ou par toute autre forme de protection commerciale qui restreint encore l'accès ultérieur au matériel génétique utilisé pour la recherche et la sélection végétale, les Parties conviennent qu'une part déterminée des redevances sera versée à un mécanisme qui sera décidé par l'Organe directeur en tant que contribution à la mise en œuvre des plans et programmes convenus établis conformément à l'Article 16.^e]

- g. Fondé sur une proposition de l'ASSINSEL.

TEXTE DE L'ARTICLE 16, RESSOURCES FINANCIÈRES, ÉTABLI PAR LE GROUPE DE CONTACT À SA DEUXIÈME RÉUNION INTERSESSIONS

[Article 16 - Ressources financières

16.1 Les Parties s'engagent à élaborer, maintenir à l'examen [et mettre en œuvre] une stratégie de financement pour l'application de l'Engagement international conformément aux dispositions du présent Article.

[16.2 Les objectifs de la stratégie de financement seront [de renforcer]/[d'améliorer et d'accroître] la disponibilité, la transparence, l'efficacité et l'efficacité de la fourniture de ressources financières pour la mise en œuvre des activités relevant de l'Engagement international [, en particulier:

- a) [en facilitant] la fourniture améliorée des fonds nécessaires aux plans national, sous-régional, régional et mondial; [en encourageant] des approches de financement par des sources multiples et une coordination améliorée entre les institutions de financement;
- b) en fournissant des informations sur les sources de financement disponibles;
- c) en identifiant les activités prioritaires, les plans et programmes ayant besoin d'un financement, en particulier dans les pays en développement et les pays en transition qui sont Parties à l'Engagement.]]

16.3 Pour parvenir à cet objectif, l'Organe directeur établira périodiquement un objectif pour la stratégie de financement, en tenant initialement compte des besoins financiers estimatifs des domaines d'activité prioritaires du Plan d'action mondial.

16.4 [Pour que cet objectif concernant le montant des financements soit atteint]/[Conformément à l'élaboration de la stratégie de financement]:

- a) Les Parties [prendront les mesures appropriées pour assurer] [s'efforceront d'assurer] [s'emploieront à faciliter] l'affectation de ressources prévisibles et convenues par des mécanismes, des fonds et des organismes internationaux pertinents pour la mise en œuvre des plans et programmes convenus, compte tenu des domaines d'activité prioritaires du Plan d'action mondial à évolution continue pour les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture. [À cet égard, les Parties réaffirment l'engagement relatif aux ressources nouvelles et supplémentaires qu'elles avaient pris dans le cadre de la Convention sur la diversité biologique;]^a
- b) La mesure dans laquelle les Parties qui sont des pays en développement et des pays en transition s'acquitteront effectivement de leurs engagements pris dans le cadre de cet Engagement dépendra de l'affectation effective des ressources prévisibles et convenues précitées;
- c) Les Parties qui sont des pays développés fournissent également et les pays en développement et les pays en transition utilisent les ressources financières convenues et prévisibles relatives à la mise en œuvre du Plan d'action mondial par des voies bilatérales et régionales. La contribution des Parties qui sont des pays développés sera, dans la mesure du possible, utilisée pour favoriser la mise à profit des sources et mécanismes de financement des arrangements et réseaux coopératifs bilatéraux et régionaux.
- [d) Les Parties s'engagent à fournir les avantages financiers convenus et prévisibles découlant de l'Article 14.2 d);]

- e)] Les Parties s'engagent à fournir, selon leur capacité nationale, un appui financier et des incitations en faveur de leurs activités nationales pour la conservation et l'utilisation durable des ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture;
- f) Des contributions financières peuvent également être fournies par les Parties, le secteur privé, les organisations non gouvernementales et d'autres sources.

16.5 L'Organe directeur, par l'intermédiaire du Secrétariat, appliquera les arrangements appropriés convenus d'un commun accord, conclus avec les organes responsables des institutions financières et autres organisations afin d'assurer leur participation à la stratégie de financement.]^b

- a. L'engagement et le montant du financement seraient réaffirmés dans une résolution parallèle, devant être adoptée en même temps que l'Engagement international.
- b. Texte fondamental pour les négociations.

APPENDICE A

**Déclaration de la délégation iranienne
6 avril 2000**

Les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture ne sont pas seulement importantes pour les générations présentes, mais aussi pour les générations à venir. Le Gouvernement iranien, dans l'exercice de ses responsabilités en tant que membre de la communauté internationale, a participé et contribué activement aux négociations relatives à l'Engagement international révisé au cours des quatre dernières années. La conservation et l'utilisation des ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture, qu'il s'agisse de matériel *ex situ* ou *in situ* ou que les collections soient visées ou non par la CDB, au profit des générations actuelles et futures, sont depuis le début l'objectif de ces négociations. L'accès effectif à ces ressources en vue de leur conservation et de leur utilisation durable et le partage juste et équitable des avantages découlant de leur utilisation, tels sont les principes qui devraient présider aux négociations et, aussi longtemps que tel sera le cas, celles-ci devraient inclure toutes les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture. À cet effet, les instruments et mécanismes nécessaires devraient être élaborés et mis en place dans le cadre de l'Engagement international au cours du processus de négociation, notamment un soutien financier efficace de la part de la communauté internationale pour promouvoir la réalisation des objectifs de l'Engagement.

Il est regrettable de constater que les négociations touchent à leur fin sans raison transparente, solide et logique. Si l'on cherche une raison à l'interruption des négociations, leur échec, c'est-à-dire la non-réalisation des objectifs énoncés ci-dessus, pourrait être avancé, mais ceci, alors que les négociations se poursuivent, serait considéré comme un jugement prématuré.

Par conséquent, la délégation iranienne invite instamment toutes les délégations à exercer la plus grande tolérance et à s'efforcer d'exprimer de manière transparente leurs préoccupations afin de parvenir à une conclusion réaliste qui garantisse la conservation et l'utilisation des ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture au profit des générations actuelles et futures.

APPENDICE B

Déclaration de la délégation brésilienne
7 avril 2000

Permettez-moi de rappeler pour commencer la grande importance que le Brésil attache depuis toujours à la révision de l'Engagement international sur les ressources phylogénétiques en vue de son harmonisation avec la Convention sur la diversité biologique. Nous espérons que le résultat de ce processus sera un régime pleinement opérationnel, rentable et dynamique d'accès aux ressources phylogénétiques, le partage équitable des avantages découlant de l'utilisation de ces ressources et la concrétisation des droits des agriculteurs.

Le Brésil est convaincu que la tâche urgente à laquelle la communauté internationale est confrontée est de garantir notre contribution à la sécurité alimentaire mondiale, principe qui devrait guider nos négociations.

Pour cette raison, dès décembre 1996, le Brésil a proposé, dans cette instance, de mettre en place un régime d'accès facilité aux cultures vivrières qui constituent la base de la production alimentaire mondiale. Ces cultures seraient sélectionnées en fonction de deux critères:

- a) leur importance dans la consommation alimentaire mondiale, et
- b) leur interdépendance à l'échelle mondiale.

En tant que pays figurant parmi les plus riches en biodiversité du monde, le Brésil est bien conscient que sa proposition faciliterait l'accès à un large éventail de ressources phylogénétiques dont certaines sont d'origine brésilienne. Ceci a dû être expliqué et justifié auprès de la population brésilienne, qui a suivi avec grand intérêt les négociations relatives à la Convention sur la diversité biologique. À cette fin, le Gouvernement brésilien a organisé une série d'ateliers dans différentes régions du pays pour expliquer que ce "guichet" que nous ouvrons sur les arrangements bilatéraux de partage des avantages de la CDB était justifié du fait que:

- a) le "guichet" serait étroit;
- b) le "guichet" aurait des limites bien définies; et
- c) le "guichet" serait une contribution importante à la sécurité alimentaire, fondée sur les cultures vivrières de base, dans l'intérêt de tous les pays.

Permettez-moi, Monsieur le Président, de vous rappeler que le Brésil a été le premier pays à formuler une proposition équilibrée et concrète sur l'accès aux ressources phylogénétiques. Mais à ce jour, nous n'avons perçu aucune réaction claire concernant le financement et le partage des avantages.

Monsieur le Président,

Tout "guichet" sur la CDB ouvert dans des conditions différentes nous poserait de graves difficultés. Du fait que le "guichet" serait limité, nous nous attendons à travailler sur une liste. Du fait que le "guichet" devrait être clairement défini à court et à long termes, nous comptons sur la représentation pleine et entière de toutes les Parties à l'Engagement au sein de l'Organe directeur et sur une révision de l'Engagement et de ses Annexes, si elle doit avoir lieu, uniquement par consensus. Du fait que le "guichet" doit être justifié du point de vue de la production vivrière, nous avons besoin d'une définition claire de l'utilisation finale, pour garantir que le matériel génétique que les pays en développement, et plus particulièrement ceux disposant d'une large biodiversité, consentiront à mettre à la disposition d'un système multilatéral d'accès facilité ne sera pas utilisé à d'autres fins, chimiques, pharmaceutiques ou industrielles, notamment.

Monsieur le Président, le Brésil est disposé à poursuivre les négociations sur une base claire et transparente. Mais ces négociations s'éternisent, sans que soient définis ces grands principes qui sont si importants pour nous. Ces principes, nous devons les définir dès que possible pour qu'ils servent de base à la poursuite des négociations.

Monsieur le Président, chers collègues, nous ne pouvons pas être plus francs. En faisant cette déclaration, nous avons décidé de renoncer à toutes nos stratégies de négociation. Chacun sait désormais ce à quoi nous pensons et quelles sont les limites du mandat donné par notre gouvernement pour négocier. Nous avons opté pour cette attitude afin d'assurer le succès de l'exercice tout entier.

Avec votre permission, j'invite maintenant toutes les parties à faire de même.

APPENDICE C

**Déclaration de la délégation européenne
7 avril 2000**

Monsieur le Président,

Comme les consultations officieuses l'ont montré et à notre grand regret, le manque de clarté de certaines propositions, ainsi que la méfiance, ont entraîné un certain ralentissement du processus de négociation. Nous souhaitons souligner, pour notre part, que nous nous intéressons vivement à ce processus et souhaitons sa conclusion rapide.

Les consultations officieuses ont également montré qu'il existe de nombreux points communs entre toutes les délégations, ce qui nous porte à croire qu'il existe aussi un terrain d'entente.

Notre conception de l'Engagement est tout entière fondée sur l'objectif de la sécurité alimentaire mondiale dans laquelle l'agriculture durable joue un rôle important.

Nous estimons que pour atteindre cet objectif, il faut surtout s'attacher à assurer la libre circulation du matériel génétique, notamment vers les pays en développement pauvres en ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture, tout en donnant à ces pays les moyens d'utiliser ce matériel.

Comme le savent d'autres délégations, nous penchons pour l'inclusion de toutes les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le Système multilatéral, mais pour tenir compte de la position de nombreuses autres délégations, nous sommes prêts à négocier une liste de ressources phytogénétiques ne reposant sur aucun préjugé. Nous réexaminerons alors notre position à la lumière des résultats de cette négociation.

Nous considérons les arrangements de partage des avantages essentiellement comme un moyen de fournir aux pays en développement et aux pays en transition les moyens d'utiliser les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture comme ils l'entendent, grâce au transfert de technologies, au renforcement des capacités et à la formation. Mais nous acceptons aussi le principe que lorsque les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture obtenues dans le cadre du Système multilatéral procurent des avantages commerciaux, ceux-ci doivent être partagés.

À cet égard, nous nous félicitons des propositions formulées hier par la Norvège et le Japon et nous en discuterons immédiatement après la réunion avec notre secteur industriel privé.

L'un des malentendus que nous souhaitons dissiper concerne la structure de l'Organe directeur. Je tiens à préciser que nous avons toujours conçu cet Organe directeur comme composé de toutes les Parties à l'Engagement.

Monsieur le Président, cette semaine a été laborieuse, mais nous nous réjouissons de constater que des progrès ont été accomplis. Nous avons eu l'occasion également de mieux comprendre les préoccupations d'autres délégations, ce qui ne peut que contribuer à l'adoption d'une conclusion acceptable par tous.

APPENDIX D – ANNEXE D – ANEXO D - _____

**LIST OF DELEGATES AND OBSERVERS
LISTE DES DELEGUES ET OBSERVATEURS
LISTA DE LOS DELEGADOS Y OBSERVADORES**

Chair	:	Fernando GERBASI
Président	:	(Venezuela)
Presidente	:	
	:	
	:	
Vice-Chairs	:	Ms Lemlem SISSAY
Vice-présidents	:	(Ethiopia) (Acting Vice-Chair)
Vicepresidentes	:	
	:	Martin GIRSBERGER
	:	(Switzerland) (Acting Vice-Chair)
	:	
	:	Eng Siang LIM
	:	(Malaysia)
	:	
	:	Ms Kristiane HERRMANN
	:	(Australia)
	:	
	:	Mohammad TAEB
	:	(Islamic Republic of Iran)
	:	
	:	Ronald ROSE
	:	(Canada)

**MEMBERS OF THE CONTACT GROUP
MEMBRES DU GROUPE DE CONTACT
MIEMBROS DEL GRUPO DE CONTACTO**

ANGOLA

Représentant

Mme Elizabeth M. MATOS
Président
Comité national des ressources
phytogénétiques
Ministère de l'agriculture et
du développement rural
C.N.I.C.
Av. Revolução de Outubro
C.P. 10825 (BG)
Luanda
Angola
Tél: 244 2 321688
E-mail: fitogen@ebonet.net
cnrf@ebonet.net

Suppléants

Carlos AMARAL
Représentant permanent suppléant auprès
de la FAO
Ambassade de la République d'Angola
Via Filippo Bernardini 21
00165 Rome
Italie
Tél: 39 06 39366902
Fax: 39 06 634960

Kiala Kia MATEVA
Conseiller
Représentant permanent adjoint auprès de
la FAO
Via Filippo Bernardini 21
00165 Rome
Italie
Tél: 39 06 39366902/570
Fax: 39 06 634960

ARGENTINA – ARGENTINE

Representante

Sra Hilda Graciela GABARDINI
Encargada de Negocios a.i.
Representación Permanente de la República
Argentina ante la FAO
Via del Banco di Santo Spirito 42
00186 Roma
Italia
Tel: 39 06 6867913
Fax: 39 06 6864789
E-mail: hgg@mrecic.gov.ar

Suplentes

Estanislao ZAWELS
Ministerio de Relaciones Exteriores, Comercio
Internacional y Culto
Dirección General de Asuntos Ambientales
Buenos Aires
Argentina
Tel: 54 11 4819 7414
E-mail: eaz@mrecic.gov.ar

Arturo MARTINEZ
Asesor
Dirección General de Asuntos Ambientales
Ministerio de Relaciones Exteriores,
Comercio Internacional y Culto
Esmeralda 1212, piso 14
1061 Buenos Aires
Argentina
Tel: 54 11 4819 7405, 4819 7414
Fax: 54 11 4819 7413
E-mail: amartinez@overnet.com.ar
nez@mrecic.gov.ar

Asesor

Marcelo Edmundo FERRER
Recursos Genéticos
Instituto Nacional de Tecnología Agropecuaria
(SAGPyA)
EEA INTA Pergamino
C.C. 31
2700 Pergamino (B)
Argentina
Tel: 54 2477 431250
Fax: 54 2477 432553
E-mail: mferrer@pergamino.inta.gov.ar

AUSTRALIA – AUSTRALIE

Representative

Ms Kristiane E. HERRMANN
 Ministry of Agriculture, Fisheries and Forestry
 Box 8586PO
 Canberra Alt 2601
 Australia
 Tel: 61 2 62724670
 Fax: 61 2 62725926
 E-mail: kristiane.herrmann@affa.gov.au

Alternate

Paul ROSS
 Alternate Permanent Representative to FAO
 Australian Embassy
 Via Alessandria 215
 00198 Roma
 Italia
 Tel: 39 06 85272376
 Fax: 39 06 85272230
 e-mail: paul.ross@dfat.gov.au

BENIN

Représentant

Chabi Gouro YALLOU
 Ingénieur agronome, Sélection-génétique
 Chercheur
 Institut national de recherche agricole du
 Bénin (INRAB)
 Ministère du développement rural
 BP 884
 Cotonou
 Bénin
 Tél: 229 300264
 Fax: 229 303770

BRAZIL – BRESIL – BRASIL

Representative

Júlio C. GOMES DOS SANTOS
 Ambassador
 Permanent Representative of Brazil to FAO
 Permanent Representation of Brazil to FAO
 Via di S. Maria dell'Anima 32
 00186 Rome
 Italy
 Tel: 39 06 68307576
 Fax: 39 06 6867858

Alternates

Ms Mitzi GURGEL VALENTE DA COSTA
 Counsellor
 Alternate Permanent Representative of
 Brazil to FAO
 Permanent Representation of Brazil to FAO
 Via di S. Maria dell'Anima 32
 00186 Rome
 Italy
 Tel: 39 06 68307576
 Fax: 39 06 6867858

Ms Maria Feliciano ORTIGÃO
 Counsellor
 Ministry of External Relations
 Permanent Representation of Brazil to FAO
 Via di S. Maria dell'Anima 32
 00186 Rome
 Italy
 Tel: 39 06 68307576
 Fax: 39 06 6867858

Advisers

Marcio DE MIRANDA SANTOS
 Head, Research and Development
 Embrapa/Cenargen
 Ministry of Agriculture
 Sain, Parque Rural
 Final W3 Norte
 70000 Brasilia-DF
 Brazil
 Tel: 55 61 4484603
 E-mail: marcio@cenargen.embrapa.br

Coradin LIDIO
 Genetic Resources Manager
 Ministry of the Environment
 Esplanada dos Ministerios
 Bloco B, sala 706
 70068-900-Brasilia-DF
 Brazil
 Tel: 55 61 317 1084
 Fax: 55 61 323 7936
 E-mail: lidio.coradin@min.gov.br

BURKINA FASO

Représentant

Didier BALMA
 Directeur de la Recherche scientifique du
 Burkina Faso
 Ministère des enseignements secondaire,
 supérieur et de la recherche scientifique
 01BP476 Ouagadougou 01
 Burkina Faso
 Tél: 226 308269
 Fax: 226 315003
 E-mail: dbal@fasonet.bf

Suppléant

André Anatole YAMEOGO
 Représentant permanent adjoint auprès
 de la FAO
 Ambassade du Burkina Faso
 Via Alessandria, 26
 00198 Rome
 Italie
 Tél: 39 06 44250052
 Fax: 39 06 44250042
 E-mail: ayameogo@compuserve.com

CANADA**Representative**

John DUECK
 Special Advisor
 Ministry of Agriculture and Agri-Food
 930 Carling Avenue
 Ottawa
 Canada K1A 0C5
 Tel: 1 613 759 7851
 Fax: 1 613 759 7771
 E-mail: dueckj@em.agr.ca

Alternate

Ronald L. ROSE
 Deputy Permanent Representative of Canada
 to FAO
 Canadian Embassy
 Via Zara 30
 00198 Rome
 Italy
 Tel: 39 06 44598551
 Fax: 39 06 44598930
 E-mail: ronald.rose@romeannx01.x400.gc.ca

Adviser

Louis SIMARD
 Deputy Director
 Oceans, Environmental and Economic Law
 Division
 Department of Foreign Affairs and International
 Trade
 125 Sussex Drive
 Ottawa
 Ontario
 Canada K1A 0G2
 Tel: 1 613 992 1360
 Fax: 1 613 992 6483
 E-mail: louis.simard@dfait-maeci.gc.ca

CHINA – CHINE –**Representative**

Shumin WANG
 Deputy Director General
 Institute of Crop Germplasm Resources
 Chinese Academy of Agricultural Sciences
 30 Baishiqiao Road
 PO Box 100081, Beijing
 China
 Tel: 86 10 62186628
 Fax: 86 10 62186629
 E-mail: smwang@ihw.com.cn

Alternate

Shengyao TANG
 Alternate Permanent Representative to FAO
 Permanent Representation of the People's
 Republic of China to FAO
 Via della Caffarella 9
 00179 Rome
 Italy
 Tel: 39 06 5137345
 Fax: 39 06 5137344
 E-mail: china.fao@agora.stm.it

COLOMBIA – COLOMBIE**Representante**

Sra Maria Hersilia BONILLA
 Coordinador
 Recursos Genéticos
 Ministerio de Agricultura
 Av. Jiménez
 7-65 Bogotá
 Colombia
 Tel: 57 1 33 41199
 E-mail: producti@colomsat.net.co

Adjunto

Ricardo TORRES
 Asesor de Colciencias
 Ministerio de Agricultura y Desarrollo Rural
 Calle 134 #13-83 (821)
 Bogotá
 Colombia
 Tel: 57 1 6331676
 Fax: 57 1 5200109
 E-mail: rtorres@cable.net.co

CUBA

Representante

Sra María Elena RODRIGUEZ FUENTES
 Presidenta
 Comisión Nacional de Recursos Genéticos
 Ministerio de Ciencia, Tecnología
 y Medio Ambiente (CITMA)
 Calle 18, #4103, esq. 20
 Playa C. Habana
 Cuba
 Tel: 53 7 230283/578054
 Fax: 53 7 249460
 E-mail: acyt@ceniai.inf.cu

ETHIOPIA – ETHIOPIE – ETIOPIA

Representative

Ms Lemlem SISSAY
 Acting Head
 Department of Germplasm Exploration and
 Collection
 Institute of Biodiversity Conservation and
 Research
 P.O. Box 30726
 Addis Ababa
 Ethiopia
 Tel: 251 1 612244/251 1 615607
 Fax: 251 1 613722
 E-mail: sisslemlem@yahoo.com

EUROPEAN COMMUNITY
- MEMBER ORGANIZATION
COMMUNAUTE EUROPEENNE
- ORGANISATION MEMBRE
COMUNIDAD EUROPEA
- ORGANIZACION MIEMBRO

Représentant

Gerasimos APOSTOLATOS
 Administrateur principal
 Communauté européenne
 200 rue de la Loi
 1040 Bruxelles (B)
 Belgique
 Tél: 32 2 2964910
 Fax: 32 2 2969399

Suppléant

Mme Frances-Anne HUNTER
 Attaché
 Délégation de la Commission des
 Communautés européennes
 auprès de la FAO
 149 Via IV Novembre
 00187 Rome
 Italie
 Tél: 39 06 6782672
 Fax: 39 06 6797830
 E-mail: mc1922@mclink.it

FRANCE – FRANCIA

Représentant

Mme Andrée SONTOT
 Chargée de mission
 Bureau des ressources génétiques
 16 rue Claude Bernard
 75231 - Paris Cedex 05
 France
 Tél: 33 1 44087270
 Fax: 33 1 44087263
 E-mail: andree.sontot@inapg.inra.fr

Suppléant

Mme Isabelle CLEMENT-NISSOU
 Chargée de mission
 Ministère de l'agriculture et de la pêche
 Direction des politiques économique et
 internationale - BSVS
 3 rue Barbet de Jouy
 75007 Paris
 France
 Tél: 33 1 49554577
 Fax: 33 1 49555075
 E-mail: isabelle.clement
 - nissou@agriculture.gouv.fr

GERMANY – ALLEMAGNE – ALEMANIA

Representative

Dietrich LINCKE
 Ambassador
 Permanent Representation of the Federal
 Republic of Germany to FAO
 Via San Martino della Battaglia 4
 00185 Rome
 Italy
 Tel: 39 06 49213280
 Fax: 39 06 49213281
 E-mail: germrepr.fao.rome@pronet.it

Alternate

Wilbert HIMMIGHOFEN
 Head of Division
 Federal Ministry for Food, Agriculture
 and Forestry
 Rochusstr. 1
 D-53123 Bonn
 Germany
 Tel: 49 228 5293550
 Fax: 49 228 5294276
 E-mail: 317@bml.bund.de

Advisers

Frank BEGEMANN
 Head of IGR
 ZADI/IGR
 Villichgasse 17
 53177 Bonn
 Germany
 Tel: 49 228 9548200
 Fax: 49 228 9548220
 E-mail: begemann@zadi.de

Tim KRÄNZLEIN
 Permanent Representation of the Federal
 Republic of Germany to FAO
 Via San Martino della Battaglia 4
 00185 Rome
 Italy
 Tel: 39 06 49213280
 Fax: 39 06 49213281
 E-mail: germreprfao.rome@pronet.it

INDIA – INDE

Representative

Govindan NAIR
 Joint Secretary
 Ministry of Agriculture
 147 Krishi Bhavan
 New Delhi 110011
 India
 Tel: 91 11 3384468 (O)/4101358 (R)
 Fax: 91 11 3384468
 E-mail: nair@krishi.delhi.nic.in

Associate

Ms Neela GANGADHARAN
 Minister (Agriculture)
 Alternate Permanent Representative of India to
 FAO
 Embassy of the Republic of India
 Via XX Settembre 5
 00187 Rome
 Italy
 Tel: 39 06 42013972

**IRAN, ISLAMIC REPUBLIC OF –
 IRAN, REPUBLIQUE ISLAMIQUE D' –
 IRAN, REPUBBLICA ISLAMICA DEL**

Representative

Mohammad TAEB
 Research Deputy to Head of Agricultural
 Research, Education and Extension Org.
 Ministry of Agriculture
 AREEO Tabnak Ave.
 Teheran
 Islamic Republic of Iran
 Tel: 98 21 2400857
 Fax: 98 21 2400568
 E-mail: taeb@dpi.net.ir
 taeb@jamejam.net

Alternate

Mostafa JAFARI
 Alternate Permanent Representative of
 the Islamic Republic of Iran to FAO
 Permanent Representation of the Islamic
 Republic of Iran to FAO
 Via Aventina 8
 00153 Rome
 Italy
 Tel: 39 06 5780334
 Fax: 39 06 5747636
 E-mail: pm.ir.iranfao@flashnet.it

JAPAN – JAPON

Representative

Kazumasa SHIOYA
Deputy Director
International Cooperation Planning Division
Ministry of Agriculture, Forestry and Fisheries
(MAFF)
1-2-1, Kasumigaseki, Chiyoda-Ku
Tokyo
100-8950 Japan
Tel: 81 3 3502 8111, ext. 2855
Fax: 81 3 3502 8083
E-mail: kazumasa_shioya@nm.maff.go.jp

Alternates

Katsuhiko TAKAHASHI
Deputy Director
Developing Economics Division
Economic Affairs Bureau
Ministry of Foreign Affairs (MFA)
Tokyo
Japan
Tel: 81 3 3581 5794
Fax: 81 3 3592 0504
E-mail: katsuhiko.takahashi@mofa.go.jp

Masao OKAWA
Deputy Director
Plant Breeding and Genetic Resources
Liaison and Coordination Division
Ministry of Agriculture, Forestry and Fisheries
Research Council Secretariat (MAFF)
1-2-1 Kasumigaseki, Chiyoda-Ku
Tokyo
100-8950 Japan
Tel: 81 3 3502 8111, ext. 5078
Fax: 81 3 5511 8622
E-mail: okawasan@s.affrc.go.jp

**KOREA REPUBLIC OF –
COREE, REPUBLIQUE DE –
COREA, REPUBLICA DE**

Representative

Kyeong-Sang RHO
Deputy Permanent Representative of the
Republic of Korea to FAO
Embassy of the Republic of Korea
Via Barnaba Oriani 30
00197 Rome
Italy
Tel: 39 06 8088769
Fax: 39 06 80687794
E-mail: amb3.corea@agora.stm.it

Alternate

Jae Hyeon LEE
Deputy Director
Ministry of Agriculture and Forestry
Agri-Production Division, MAF
1 Joongang Kwachon Kyunggi
Seoul
Republic of Korea
Tel: 82 2 503 7281
Fax: 82 2 507 3963
E-mail: ljh4@maf.go.kr

Adviser

Yong-Jin PARK
Junior Researcher
MAF
249 Suh-doon dong
Suwon 441-100
Republic of Korea
Tel: 82 331 299 2993
Fax: 82 331 294 6029
E-mail: yipark@seed.go.kr

LIBYA – LIBYE – LIBIA–**MALAYSIA – MALAISIE – MALASIA**

Representative

Engsiang LIM
Principal Assistant Secretary
Ministry of Agriculture
Jalan Sultan Salahuddin
50624 Kuala Lumpur
Malaysia
Tel: 60 3 2954271
Fax: 60 3 2917991
E-mail: si13@smtp.moa.my

Alternate

Roseley KHALID
Agricultural Attaché
Alternate Permanent Representative to FAO
Embassy of Malaysia
Via Nomentana 297
00162 Rome
Italy
Tel: 39 06 8415808
Fax: 39 06 8555040
E-mail: mw.rome@flashnet.it
malagrirm@pronet.it

MALTA – MALTE

Representative

Francis MONTANARO MIFSUD
Ambassador to FAO
Permanent Representation of the Republic
of Malta to FAO
Lungotevere Marzio 12
00186 Rome
Italy
Tel: 39 06 6879990/6879947/6877629
Fax: 39 06 6892687

MEXICO – MEXIQUE

Representante

Sra María de los Angeles ARRIOLA AGUIRRE
Primer Secretario
Representante Permanente Alterno ante la FAO
Embajada de los Estados Unidos Mexicanos
Via Lazzaro Spallanzani 16
00161 Roma
Italia
Tel: 39 06 441151/44115231 (directo)
Fax: 39 06 4403876
E-mail: manges.ariola@tin.it

MOROCCO – MAROC – MARRUECOS –

Représentant

Hamdoune MELLAS
Chef du Département de génétique appliquée
Institut national de la recherche agronomique
Ministère de l'agriculture, du développement
rural et des pêches maritimes
B.P. 415 – Bd Annasr
Rabat
Maroc
Tél: 212 7 707295
Fax: 212 7 770049
E-mail: mellas@awamia.inra.org.ma

NETHERLANDS – PAYS-BAS – PAISES BAJOS

Representative

Peter VERMEIJ
Deputy Director
LASER
Ministry of Agriculture, Nature Management
and Fisheries
Bezuidenhoutseweg 73
P.O. Box 20401
2500 EK The Hague
The Netherlands
Tel: 31 70 3785563
Fax: 31 70 3786139
E-mail: p.a.vermeij@laser.agro.nl

Adviser

Rob VAN RAALTE
Senior Policy Advisor
International Affairs Department
Ministry of Agriculture, Nature Management
and Fisheries
PO Box 20401
The Hague
The Netherlands
Tel: 31 70 3784471
Fax: 31 70 3786105
E-mail: r.a.van.raalte@iz.agro.nl

**NEW ZEALAND –
NOUVELLE-ZELANDE –
NUEVA ZELANDIA**

Representative

Peter KETTLE
Director of Biosecurity and Science Policy
Ministry of Agriculture and Forestry
101-103 The Terrace
P.O. Box 2526
Wellington
New Zealand
Tel: 64 4 4744150
Fax: 64 4 4730118
E-mail: kettlep@maf.govt.nz

NORWAY – NORVEGE – NORUEGA

Representative

Ms Grethe Helen EVJEN
 Adviser
 Ministry of Agriculture
 P.O. Box 8007 Dep.
 N-0030 Oslo
 Norway
 Tel: 47 22 249311
 Fax: 47 22 249559
 E-mail: grethe-helene.evjen@ld.dep.no

Adviser

Jan BORRING
 Adviser
 Ministry of the Environment
 Department for International Cooperation,
 Climate and Polar Affairs
 P.O. Box 8013 Dep.
 N-0030 Oslo
 Norway
 Tel: 47 22 245963
 Fax: 47 22 242755
 E-mail: jpb@md.dep.no

Renato SALAZAR
 Projects Chairman
 Projects Department
 Southeast Asia Regional Institute for
 Community Education (SEARICE)
 Unit 332 Eagle Court Condominium
 26 Matalino Street
 Central District, Diliman
 Quezon City, Manila
 Philippines
 Tel: 63 2 6446844
 Fax: 63 2 9226710
 E-mail: reneslr@pacific.net.ph

Ms Maria Luisa B. GAVINO
 Assistant Agricultural Attaché
 Alternate Permanent Representative
 to FAO
 Embassy of the Republic of the Philippines
 Viale delle Medaglie d'Oro 112
 00136 Rome
 Italy
 Tel: 39 06 39746717/39746622
 Fax: 39 06 39889925
 E-mail: philippines.emb@agora.stm.it

PHILIPPINES – FILIPINAS

Representative

Noel DE LUNA
 Agricultural Attaché
 Deputy Permanent Representative
 to FAO
 Embassy of the Republic of the Philippines
 Viale delle Medaglie d'Oro 112
 00136 Rome
 Italy
 Tel: 39 06 39746717/39746622
 Fax: 39 06 39889925
 E-mail: philippines.emb@agora.stm.it

Alternates

Ms Teresita BORROMEIO
 Associate Professor
 Ministry of Agriculture
 Department of Agronomy
 UP Los Baños, College
 Laguna
 Philippines 4031
 Tel: 63 49 536 2466
 Fax: 63 49 536 2468
 E-mail: thb@mudspring.uplb.edu.ph

POLAND – POLOGNE – POLONIA

Representative

Ms Zofia BULINSKA-RADOMSKA
 Ministry of Agriculture
 Plant Breeding and Acclimatization Institute
 Radzików
 05-870 Blonie
 Poland
 Tel: 48 22 7253611
 Fax: 48 22 7254714
 E-mail: z.bulinska@ihar.edu.pl

PORTUGAL ***(EU Presidency - Président UE - Presidencia UE)**

Representative

Lúis GUSMÃO
 National Coordinator for Plant
 Genetic Resources
 Ministry of Agriculture, Rural Development
 and Fisheries
 Estação Agronómica Nacional
 Quinta do Marquês
 2780 Oerias
 Portugal
 Tel: 351 21 441 68 55
 Fax: 351 21 441 60 11
 E-mail: luisgusmao@yahoo.com

Alternate

Eliseu BETTENCOURT
 Ministry of Agriculture, Rural Development
 and Fisheries
 GENE BANK – GENETICS
 Estação Agronómica Nacional
 2784 – 505 Oeiras
 Portugal
 Tel: 351 21 441 68 55
 Fax: 351 21 441 60 11
 E-mail: e.bettencourt@meganet.pt

Advisers

François HEAD
 Administrator
 EU Council
 170, Rue de la Loi
 1049 Brussels
 Belgium
 Tel: 32 2 285 5295
 Fax: 32 2 285 7686
 E-mail: francois.head@consilium.eu.int

José Miguel BOLIVAR
 Jefe Area de Prospectiva
 Ministerio de Agricultura, Pesca y Alimentación
 José Abascal 56
 28003 Madrid
 Spain

- * At the Second Inter-sessional Meeting of the Contact Group, Portugal, having replaced Finland in the Presidency of the European Union, replaced Finland in the Contact Group.
- * Dans la Deuxième réunion inter-sessions du Groupe de contact, Portugal, ayant remplacé la Finlande comme Président de l'Union européenne, a remplacé la Finlande dans le Groupe de contact.
- * En la Segunda reunión entre períodos de sesiones del Grupo de Contacto, Portugal, habiendo sustituido a Finlandia en la Presidencia de la Unión Europea, sustituyó asimismo a Finlandia en el Grupo de Contacto.

ROMANIA – ROUMANIE – RUMANIA

Représentant
 Ioan PAVEL
 Conseiller
 Représentant permanent adjoint
 auprès de la FAO
 Ambassade de Roumanie
 Via Nicolò Tartaglia 36
 00197 Rome
 Italie
 Tél: 39 06 8084529/39 06 8078807
 Fax: 39 06 8084995
 E-mail: amdiroma@iol.it

SAMOA

Representative
 Soalo Albert PETERS
 Acting Assistant Director, Research
 Ministry of Agriculture
 Apia
 Samoa
 Tel: 685 20605/23416
 Fax: 685 23996
 E-mail: apeters@lesamoa.net

SENEGAL

Représentant
 Paul Thérance SENGHOR
 Responsable de l'Unité de recherche commune
 en culture *in vitro* (URCI)
 Institut sénégalais de recherche
 agricole (ISRA)
 Ministère de l'Agriculture
 ISRA/DG Fleuve
 BP 3120
 Dakar
 Sénégal
 Tél: 221 849 33 33
 Fax: 221 832 24 27/8321675
 E-mail: ptsenghor@isra.sn

**SOUTH AFRICA –
AFRIQUE DU SUD –
SUDAFRICA**

Representative
 Shadrack Ralekeno MOEPHULI
 Director
 Genetic Resources
 Ministry of Agriculture and Land Affairs
 Private Bag X138
 Pretoria, 0001
 South Africa
 Tel: 27 12 319 7674
 Fax: 27 12 329 7098
 E-mail: dgr@nda.agric.za

SWITZERLAND – SUISSE – SUIZA

Représentant

Hans Joerg LEHMANN
 Chef de l'état major écologique
 Ministère de l'agriculture
 Mattenhafstrasse 5
 CH-3003 Berne
 Suisse
 Tél: 41 31 322 2628
 Fax: 41 31 322 2634
 E-mail: hans-joerg.lehmann@blw.admin.ch

Suppléant

Rolf GERBER
 Ministre
 Représentant permanent de la Suisse
 auprès de la FAO et du PAM
 Représentation permanente de Suisse
 auprès de la FAO
 Viale Aventino 89
 00153 Rome
 Italie
 Tél: 39 06 5756293
 Fax: 39 06 5756321
 E-mail: swissfao.rome@flashnet.it

Conseiller

Martin GIRSBERGER
 Conseiller légal
 Institut fédéral de la propriété intellectuelle
 Einsteinstrasse 2
 Ch-3003 Berne
 Suisse
 Tél: 41 31 325 25 25
 Fax: 41 31 325 25 26
 E-mail: martin.girsberger@ipi.ch

**TANZANIA, UNITED REPUBLIC OF –
 TANZANIE, REPUBLIQUE–UNIE DE –
 TANZANIA, REPUBLICA UNIDA DE**

Representative

Wilson Y. MARANDU
 Curator
 National Plant Genetic Resources Centre
 Ministry of Agriculture and Cooperatives
 P.O. Box 3024
 Arusha
 Tanzania
 Tel: 255 57 8042
 Fax: 255 57 8217
 E-mail: genetics@habari.co.tz

**UNITED KINGDOM – ROYAUME-UNI –
REINO UNIDO**

Representative

Martin SMITH
 National Coordinator for Plant Genetic
 Resources
 Research Policy and International Division
 Ministry of Agriculture, Fisheries and Food
 1A Page Street
 London SW1P 4PQ
 United Kingdom
 Tel: 44 20 7904 6906
 Fax: 44 20 7904 6912
 E-mail: m.smith@csg.maff.gsi.gov.uk

Advisers

Ms Linda BROWN
 Senior Environment and Research Adviser
 Natural Resources Research Department
 Department for International Development
 94 Victoria Street
 London SW1V 5JL
 United Kingdom
 Tel: 44 171 917 0110
 Fax: 44 171 917 0679
 E-mail: l-brown@dfid.gov.uk

Ms Jane BULMER
 Legal Adviser
 Department of the Environment,
 Transport and the Regions
 R9/H9 Eland House, Bressenden Place
 London SW1E 5DU
 United Kingdom
 Tel: 44 20 7944 4815
 Fax: 44 20 7944 4804

Ms Kerry TEN KATE
 Conventions and Policy Section
 Royal Botanic Gardens
 Kew, Richmond
 Surrey TW9 3AE
 United Kingdom
 Tel: 44 208 332 5741
 Fax: 44 208 332 5757
 E-mail: k.tenkate@rbgkew.org.uk

**UNITED STATES OF AMERICA –
ETATS-UNIS D'AMERIQUE –
ESTADOS UNIDOS DE AMERICA**

Representative

Ms Barbara TOBIAS
Director, Office of Ecology and Terrestrial
Conservation
Bureau of Oceans, Environment and Science
U.S. Department of State
Washington, DC 20520
USA
Tel: 1 202 647 4268
Fax 1 202 736 7351
E-mail: tbtobias@aol.com

Alternates

Ms Sabrina SAFRIN
Attorney-Adviser
Office of the Legal Counsel
U.S. Department of State
Washington, DC
USA
Tel: 1 202 647 1370
Fax: 1 202 736 7115

David LAMBERT
Agriculture Attaché
Alternate Permanent Representative of the
United States to FAO
United States Mission
Via Sardegna, 49
00187 Rome
Italy
Tel: 39 06 46743507
Fax: 39 06 47887047
E-mail: lambertd@fas.usda.gov

Robert BERTRAM
Multilateral Research Coordinator
Bureau of Global Affairs
USAID
1300 Penn Ave NW
Washington, DC
USA
Tel: 1 202 712 5064
Fax: 1 202 216 3010
E-mail: rbertram@usaid.gov

John Michael MATUSZAK
Regional Coordinator
Latin America and The Caribbean
USAID/E/ENV
Ronald Reagan Bldg. Rm. 3.08
1300 Pennsylvania Avenue, NW
Washington, DC 20523-3800
USA
Tel: 1 202 712 5419
Fax: 1 202 216 3174
E-mail: jmatuszak@usaid.gov

URUGUAY

Representante

Gustavo BLANCO
Presidente del Comité Nacional sobre
Recursos Fitogenéticos
Ministerio de Ganadería, Agricultura y Pesca
Instituto Nacional de Semillas (INASE)
Casilla de Correos 7731
Pando Canelones
Uruguay
Tel: 598 2 288 7099
Fax: 598 2 288 7077
E-mail: inasepre@adinet.com.uy

Suplente

Sra Laura GALARZA
Representante Alterno ante la FAO
Ministerio de Relaciones Exteriores
Embajada de la República Oriental del
Uruguay ante la Santa Sede
(Oficina del Representante Permanente
ante la FAO)
Via Antonio Gramsci 9 – int. 14
00197 Roma
Italia
Tel: 39 06 3218904/3218017
Fax: 39 06 3613249
E-mail: uruvati@tin.it

VENEZUELA

Representante

Fernando GERBASI
Embajador
Ministerio de Relaciones Exteriores
Carrera 11, # 87-51 piso 5
Bogotá
Colombia
Tel: 57 1 6401262
Fax: 57 1 6401242
E-mail: gerbasi@fernando.com

Suplente

Sra Margaret GUTIERREZ MULAS
Investigadora en el Area de Recursos
Fitogenéticos
Ministerio de Ciencia y Tecnología
Fondo Nacional de Investigaciones
Agropecuarias (FONAIAP)
Area Universitaria Ed 08
CENIAP - Maracay
Venezuela
Tel: 58 43 455470
Fax: 58 43 471066
E-mail: margaretg@cantv.net

ZAMBIA – ZAMBIE

Representative

Godfrey P. MWILA
Curator/Principal Agricultural Research
Officer
Gene Bank
Mt. Makulu Research Station
Ministry of Agriculture, Food and Fisheries
P/B 7 Chilanga
Zambia
Tel: 260 278256
Fax: 260 278130
E-mail: genetics@zamnet

ZIMBABWE

Representative

Shadrack MLAMBO
Deputy Director
Crops Research and Services Division
Department of Research and Specialist
Services
Ministry of Lands and Agriculture
Box CY 59A Causeway
Harare
Zimbabwe
Tel: 263 4 704531
Fax: 263 4 728317
E-mail: drss@mango.zw

**OBSERVERS FROM INTERGOVERNMENTAL ORGANIZATIONS
OBSERVATEURS DES ORGANISATIONS INTERGOUVERNEMENTALES
OBSERVADORES DE LAS ORGANIZACIONES INTERGUBERNAMENTALES**

**INTERNATIONAL UNION FOR THE PROTECTION OF NEW VARIETIES OF PLANTS –
UNION INTERNATIONALE POUR LA PROTECTION DES OBTENTIONS VEGETALES –
UNION INTERNACIONAL PARA LA PROTECCION DE OBTENCIONES VEGETALES**

Shakeel BHATTI
UPOV
34, chemin des Colombettes
CH-1211 Geneva 20
Switzerland
Tel: 41 22 338 9233
Fax: 41 22 733 0336
E-mail: rovere.upov@wipo.int

**OBSERVERS FROM INTERNATIONAL AGRICULTURAL RESEARCH CENTRES –
OBSERVATEURS DES CENTRES INTERNATIONAUX DE RECHERCHE AGRONOMIQUE –
OBSERVADORES DE LOS CENTROS INTERNACIONALES DE INVESTIGACION AGRICOLA**

**INTERNATIONAL PLANT GENETIC RESOURCES INSTITUTE –
INSTITUT INTERNATIONAL DES RESSOURCES PHYTOGENETIQUES –
INSTITUTO INTERNACIONAL DE RECURSOS FITOGENETICOS**

Geoffrey HAWTIN
Director General
IPGRI
Via delle Sette Chiese 142
00145 Rome
Italy
Tel: 39 06 51892202
Fax: 39 06 5750309
E-mail: g.hawtin@cgiar.org

Gerald MOORE
IPGRI
Via delle Sette Chiese 142
00145 Rome
Italy
Tel: 39 06 93546109
E-mail: gerald.moore@pcg.it

Cary FOWLER
Senior Adviser to the Director-General
IPGRI
Noragric – NLH
P.O. Box 5001
Aas
Norway
Tel: 47 64949824
Fax: 47 64940760
E-mail: c.fowler@cgiar.org

APPENDICE E

COMPOSITION DU GROUPE DE CONTACT

Afrique du Sud	Malaisie
Allemagne	Malte
Angola	Maroc
Argentine	Mexique
Australie	Norvège
Bénin	Nouvelle-Zélande
Brésil	Pays-Bas
Burkina Faso	Philippines
Canada	Pologne
Chine	Portugal*
Colombie	Roumanie
Communauté européenne	Royaume-Uni
Corée, République de	Samoa
Cuba	Sénégal
États-Unis d'Amérique	Suisse
Éthiopie	Tanzanie, République-Unie de
France	Uruguay
Inde	Venezuela
Iran, République islamique d'	Zambie
Japon	Zimbabwe
Libye	

* À la deuxième réunion intersessions du Groupe de contact, le Portugal, ayant remplacé la Finlande à la présidence de l'Union européenne, a remplacé la Finlande au sein du Groupe de contact.